

Les agences littéraires en France

David Ferraro

Ce dossier vise à informer les auteurs qui souhaiteraient contacter une agence littéraire en France.

Aux fins de notre enquête, nous avons écarté deux poids lourds, Intertalents, dirigé par François-Marie Samuelson (Michel Houellebecq, Emmanuel Carrère, Pierre Assouline, Tahar Ben Jelloun), et Susanna Lea (Marc Lévy, Marek Halter, Michel Quint, Frédéric Lenoir), ainsi que deux agents anglo-saxons, Andrew Nurnberg (Littell, Beigbeder) et Andrew Wylie (Philippe Djian, Angot) qui représentent des auteurs français confirmés, pour nous concentrer sur trois agences littéraires qui n'exigent pas de frais d'agence et qui, en principe, peuvent démarcher des éditeurs pour le compte d'auteurs qui n'ont jamais été publiés, soit : Pierre Astier & Associés, Virginia Lopez-Ballesteros (dont le bureau est à Madrid !) et Global Literary Management, la plus problématique des trois.

Agence Pierre Astier & Associés, Literary and Film Agency

Comme nous pouvons le lire sur son site : « L'agence Pierre Astier & Associés, Literary and Film Agency littéraire et artistique Astier & Civico a été créée en septembre 2004 par Pierre Astier, fondateur et directeur des éditions Le Serpent à Plumes de 1988 à 2004 et Alexandre Civico, agent-associé dans l'agence littéraire Lora Fountain & Associates. En janvier 2006, l'agence Astier & Civico est devenue l'Agence Pierre Astier & Associés, Literary and Film Agency.

L'agence représente des auteurs français (Éric Toussaint, Hervé Mestron), francophones (Abdourahman A. Waberi, Amin Zaoui) et étrangers (Sven Lindqvist), aussi des éditeurs français et étrangers, en exclusivité ou sans exclusivité. Elle gère également les droits de certaines œuvres de Nicolas Bouvier, Emmanuel Bove et Romain Gary. Les genres concernés sont les ouvrages de fiction, les polars, les essais et documents, et les essais littéraires. La vente de droits français, de droits étrangers et de droits audiovisuels (une activité encore embryonnaire), constitue l'essentiel de son activité, en direct ou via des co-agents. L'agence affirme participer aux principales foires du livre dans le monde.

Le site Internet en français et en anglais est bien fait. On y retrouve tous les auteurs représentés et la liste des livres dont l'agence gère les droits. En tout cas, vous êtes prévenus. D'une part, « l'agence propose un service de lecture-aide à l'écriture* — structuration, écriture, présentation — sur la base d'un devis établi gratuitement. En aucune façon, affirme-t-on, cela n'induit que l'agence s'occupera par la suite de la représentation de l'auteur. » D'autre part, il est possible d'envoyer vos manuscrits à l'adresse indiquée. Il faut compter deux mois pour une réponse et, en cas de refus, prévoir l'envoi d'une enveloppe timbrée pour le retour du manuscrit. Les manuscrits sont conservés trois mois. Il est important de noter que les manuscrits envoyés par e-mail ne sont pas acceptés.

* Nous avons voulu connaître les tarifs de l'agence pour ce service, mais celle-ci a refusé de répondre à nos questions.

Les plus : Le « sérieux » de l'équipe qui est aussi son talon d'Achille

Les moins : La capacité de l'agence à trouver un éditeur pour un auteur qui n'a encore rien publié. Tous les auteurs représentés par l'agence avaient déjà été publiés avant d'être représentés par celle-ci. Dans un contexte où les éditeurs français sont réticents à traiter avec des agents qui agissent pour le compte d'auteurs qui n'ont toujours pas trouvé d'éditeurs, cet élément est essentiel. Le « service de lecture-aide à l'écriture ». Pourquoi devriez-vous payer pour un tel service, surtout si l'agence ne s'engage pas à vous représenter ? Rappelez-vous que le manuscrit que vous envoyez à l'éditeur doit se rapprocher le plus possible du texte publié. Vous êtes un professionnel ou vous ne l'êtes pas. Enfin, Pierre Astier. Plutôt discourtois dans ses échanges par mail. N'utilise pas de formule de salutation. Ne répond pas aux questions et aux demandes d'information. Ignore la signification du terme « nétiquette ». Souffre sans doute aussi du syndrome de l'auteur rentré, puisqu'il se propose de récrire lui-même en entier les manuscrits qui sont acceptés par son agence.

Agence Virginia Lopez-Ballesteros

La deuxième agence qui fait l'objet de notre étude, l'agence Virginia Lopez-Ballesteros, a été créée en janvier 2005, et est basée à Madrid. Elle s'adresse à des auteurs de langue française et espagnole. L'agence représente pour l'instant six auteurs de langue espagnole, et quatre auteurs de langue française, dont Myriam Chirousse et Michel Gardère. Une particularité : cette agence vous demande de n'envoyer aucune demande par la poste ni par mail sous forme de fichier, sauf si elle vous en fait la demande. Vous devez d'abord lui faire parvenir un CV complet avec vos coordonnées, un résumé de votre livre, le titre du ou des livres que vous avez déjà publiés avec le nom des maisons d'édition. S'il s'agit d'un premier livre, vous devez indiquer si avez déjà contacté une autre agence ou une maison d'édition. Si votre œuvre intéresse l'agence, elle vous contactera pour vous demander le manuscrit. Joindre au manuscrit une enveloppe timbrée libellée à votre nom, en cas de refus. Si l'agence souhaite vous représenter, un contrat sera établi. Le délai pour obtenir une réponse ne dépasse jamais trois mois, nous a-t-on assuré.

Le site Internet en français et en espagnol est bien fait. On y trouve une biographie ainsi que les œuvres publiées ou encore inédites des auteurs représentés par l'agence. Peu d'informations pour l'instant sur la gestion des droits des auteurs représentés, puisque tout reste à faire...

Tout comme Pierre Astier, Virginia Lopez-Ballesteros a une très bonne connaissance du monde de l'édition. Elle a travaillé chez Alfaguara Infantil-Juvenil, éditeur espagnol de livres pour la jeunesse et a pu se familiariser avec la négociation des droits, en participant aux salons foires du livre de Bologne et de Francfort. Elle a ensuite appris le métier d'éditrice aux côtés de Pierre Marchand, créateur de Gallimard Jeunesse, dont elle fut l'assistante avant de travailler comme éditrice pour différentes collections de cette maison. Après dix années à Paris, elle est retournée à Madrid où elle a été directrice du Département des droits de la Oficina del Autor du Groupe Prisa. Elle a pu alors approfondir la gestion des droits et la représentation d'auteurs.

En apparence, il s'agit donc d'une agence crédible.

Les plus : Solide expérience de Virginia Lopez Ballesteros.

Les moins : L'agence est basée à Madrid, ce qui pour les auteurs de langue française peut poser problème. La capacité de l'agence à trouver un éditeur pour un auteur qui n'a encore rien publié, en un mot son faible pouvoir de pénétration des maisons d'édition française. Problème identique à celui de l'agence Astier, même si madame Ballesteros connaît bien une maison comme Gallimard. Deux auteurs, Michel Gardère et Myriam Chirousse (on annonce finalement la publication de son manuscrit chez Buchet-Chastel en 2009), ont des romans inédits qui n'ont pas encore trouvé preneurs en France ; les deux autres, notamment Christian Delâge (Rocher), avaient déjà publié au moins un livre avant de joindre l'agence. Le délai avant d'obtenir une réponse n'est pas précisé sur le site.

Global Literary Management

Fondée il y a deux ans par Didier Imbot, ancien éditeur (Éditions du Masque), l'agence à un bureau à Paris et un autre à Los Angeles, et une représentante à Paris (Marie-Sophie Du Montant). Didier Imbot s'est adjoint à New York les services de Stéphanie Abou, anciennement de Joy Harris Agency, ainsi que de Marc Serges et Sandra Zane, autrefois de Franklin & Siegal. Pas de site internet. L'agence se donne comme mandat de représenter des auteurs américains aux États-Unis et à l'étranger, et d'introduire des auteurs étrangers aux États-Unis.

Sur la « page » de l'agence qui se résume aux coordonnées, mails et numéros de téléphone, de GLM à New York et à Paris, les auteurs de langue française, y compris ceux qui n'ont encore rien publié, sont priés de contacter la représentante à Paris. Aucune information concernant l'envoi des manuscrits et le délai. Il faut contacter la dame pour en apprendre un peu plus. Elle vous répondra bien sûr et vous apprendra que les envois de manuscrits par mails sont acceptés. Vous devrez ajouter à votre envoi une courte note d'intention, votre CV et un résumé de votre texte. Rien sur les retours de manuscrits. Si la dame ne vous dit rien au sujet de votre manuscrit que vous voudriez récupérer en cas de refus, pourquoi se donnerait-elle la peine de vous le renvoyer, même avec une enveloppe affranchie ? L'agente va évidemment vous demander pendant la période de lecture de votre manuscrit de cesser tout envoi aux maisons d'édition jusqu'à ce qu'elle vous contacte, aussi de lui indiquer à qui vous avez déjà envoyé votre manuscrit. Elle vous informera aussi du délai. Dans un mail que nous avons reçu, ce délai était de moins de deux mois, dans un autre de trois mois — dans le dernier cas, nous avons proposé à une amie journaliste, à quelques mois d'intervalle, de contacter l'agence. Une question : L'attente serait-elle moins longue pour les individus de sexe masculin ? Autre problème : le numéro de téléphone de GLM à Paris. Nous avons essayé à quelques reprises de contacter la représentante de l'agence sans résultat. Quant au suivi, il est très aléatoire. On vous répond par mail une fois sur deux, quand on vous répond. Les mails sont également rédigés dans un français approximatif et comportent des fautes d'orthographe. La représentante de GLM à Paris. Marie-Sophie Du Montant, un temps attachée de presse chez Belfond, a-t-elle une quelconque compétence littéraire ? Il est permis d'en douter. C'est une chose de s'occuper un temps des relations de presse d'une maison d'édition ; c'en est une autre de conseiller des auteurs et de prétendre pouvoir « retravailler » leurs manuscrits — ce que prétend pouvoir faire la dame — lorsqu'on n'est pas soi-même capable de rédiger correctement un mail dans sa langue maternelle. Autre élément qui ne milite pas en faveur de GLM en France : le délai, tout à fait inacceptable. Nous avons nous-mêmes tenté l'expérience et envoyé quelque chose à l'agence à Paris. Même si la représentante nous a affirmé répondre en moins de deux mois — un délai acceptable pour ce type de démarche étant de 8 à 12

semaines —, nous n'avions reçu aucune réponse après 20 semaines, bien que nous ayons envoyé à la dame un mail après 18 semaines, qui est demeuré sans réponse.

GLM représente à Paris une poignée d'auteurs, dont Mikael Hirsch, auteur d'un roman, *OMICRON*, publié chez Ramsay, et Camille de Peretti, auteur notamment d'un livre témoignage sur l'anorexie.

Dans le cas de Mikael Hirsch, que nous avons contacté et qui a répondu honnêtement à nos questions, la publication de son roman chez Ramsay a été rendue possible après quelques échanges par mails avec Didier Imbot, et une rencontre à New York ! L'auteur nous assure qu'il devait de toute façon se rendre à New York pour voir un ami qui possède un bar à Brooklyn ! À l'époque, à la recherche d'un emploi, Hirsch a fait parvenir son CV à Imbot. Ce dernier n'ayant pas de poste à pourvoir dans son agence lui a alors demandé à tout hasard s'il n'avait pas un manuscrit à lui proposer. Le reste appartient à l'histoire. Malheureusement, le livre de Mikael Hirsch n'a fait l'objet d'aucune recension critique, même s'il a été chroniqué par Patrick Poivre d'Arvor, dans son émission littéraire Place aux Livres sur LCI, au mois de février 2007, et présenté comme « le coup de coeur de la semaine ». Aucun article dans les médias écrits, pas la moindre invitation dans les médias (radio, télévision).

Au fait, combien d'exemplaires du roman de Mikael Hirsch ont été vendus, quand on sait que le tirage moyen pour un premier roman en France est de 2 à 3000 exemplaires ? Ce qui soulève une autre question qui s'inscrit dans le droit fil de la première : Accepteriez-vous de verser 10, voire 15 % de vos maigres droits d'auteur à un agent — l'auteur étant toujours le dernier à être rétribué dans la chaîne du livre —, après avoir vendu tout au plus quelques centaines ou milliers d'exemplaires de votre premier roman ? Poser la question, il nous semble, c'est y répondre.

Les carences organisationnelles de l'antenne française de GLM sont trop sérieuses et nous incitent pour l'instant à conseiller aux auteurs de langue française qui n'ont jamais été publiés de ne pas contacter cette agence.

Les plus : Aucun.

Les moins : Informations peu fiables, organisation déficiente, manque de professionnalisme de la représentante à Paris dans ses relations avec les auteurs qui entrent en contact avec Global Literary Management. Le service de « formatage » de manuscrits (pour appeler la chose par son nom) que propose l'agence.

À propos de certaines affirmations d'agences littéraires implantées en France

Examinons maintenant brièvement certaines affirmations véhiculées par certains agences littéraires qui ont pignon sur rue en France. D'abord, « l'aiguillage ». Certains agents vous diront que leur existence se justifie par le fait qu'ils peuvent orienter les auteurs vers des maisons d'édition dont la ligne éditoriale correspond aux livres qu'ils écrivent. C'est vrai. Or il suffit de naviguer une ou deux heures sur le Net pour être fixés sur la ligne éditoriale de la plupart des maisons d'édition en activité. Vous n'avez qu'à visiter leurs sites. Après tout, vous êtes majeurs et vaccinés. De plus, si vous ignorez le nom du directeur de collection à qui vous voulez envoyer votre manuscrit, eh bien, vous n'avez qu'à contacter la maison d'édition en question, et on vous donnera (peut-être) l'information. Deuxième assertion : des agents vous diront qu'ils font un « travail d'écramage » à destination des éditeurs. Faux ! Disons plutôt

que les rares agents en France qui soutiennent cette affirmation (Du Montant) sont également ceux qui sont les moins crédibles et qui ont encore tout à prouver. Un éditeur français n'a pas besoin de se faire dire par un agent ce qu'il devrait publier, surtout lorsque des manuscrits lui sont « proposés » par ledit « agent » et que l'approche adoptée est « indirecte ». On compte aujourd'hui sur les doigts d'une main les auteurs qui ont été publiés grâce à ses trois agences. Et encore l'ont-ils été dans de maisons marginales qui ne leur offrent pas nécessairement la visibilité qu'ils souhaiteraient avoir.

Autre affirmation plus que discutable des agents littéraires, qui ne résiste pas à l'examen : vous adresser à eux vous fera économiser du temps et de l'argent. Vous ne vous ruinerez pas en frais de photocopie et en frais postaux, vous ne sèmerez pas vos manuscrits à tous les vents. Pour que cette affirmation soit crédible, encore faudrait-il que les agences littéraires françaises remplissent pleinement leur rôle comme le font les agences littéraires anglo-saxonnes auprès des auteurs en quête d'éditeurs, ce qui n'est pas du tout le cas actuellement pour les raisons que nous énumérons dans ce dossier.

Nous avons également entendu l'argument suivant : l'existence d'un site Internet n'est pas le gage du sérieux d'une agence littéraire. C'est vrai. Encore faut-il que l'agence littéraire qui n'a pas de site Internet respecte un minimum de règles, ce qui n'est pas le cas par exemple de GLM. Ajoutons qu'un auteur n'a pas à contacter une agence pour connaître ses règles de fonctionnement, lesquelles devraient se retrouver sur le Net ou dans un annuaire spécialisé (qui n'existe évidemment pas en France où les agences se comptent sur le doigt d'une main). Vous n'avez pas de temps à perdre.

Éléments importants à considérer

Une observation concernant l'agent lui-même. Il est toujours préférable, ce qui tombe sous le sens, de contacter un agent qui a été éditeur ou qui a occupé une fonction éditoriale dans une maison d'édition et qui a une réputation de sérieux. De grâce, évitez les ancien(ne)s attaché(e)s de presse reconverti(e)s en agents littéraires. Par déformation professionnelle, ces individus ont souvent tendance à souffrir du « syndrome Bénédicte Martin » et à choisir la facilité. Habités à faire la promotion de livres vendeurs mais souvent médiocres auprès des médias, ils n'ont le plus souvent aucune compétence particulière pour juger de la valeur d'un manuscrit. Aussi, si de tels individus vous proposent leurs services pour « retravailler » votre texte qui a été « accepté » par leurs agences, refusez net !

Autre facteur à considérer, et qui concerne ici plus particulièrement les trois agences sur lesquelles nous nous sommes attardés : aucune d'entre elles ne dispose d'un fonds de roulement important. Pas vraiment de très gros noms pour assurer l'ordinaire, quoi ! Dans ces conditions, on peut se demander comment de telles agences peuvent s'occuper « gracieusement » d'un auteur qui n'a jamais été publié, alors qu'elles peinent à faire leurs frais !

N'oubliez jamais que l'agent littéraire, du moins en France, est en concurrence directe avec un tas d'intermédiaires et d'entremetteurs souvent beaucoup plus efficaces parce que l'éditeur ne les considère pas a priori comme des éléments hostiles ou étrangers à sa maison. Ces individus peuvent être des auteurs de la maison désireux d'attirer l'attention de leur éditeur sur un manuscrit, des journalistes ou des gens des médias en général, ou toute personne qui d'une façon ou d'une autre peut peser sur l'appareil éditorial. On peut certes déplorer l'existence de tels intermédiaires et

entremetteurs, mais la réalité est ainsi faite, l'édition française demeurant encore, qu'on le veuille ou non, une exception.

Sachez aussi que les agents littéraires sont, selon l'expression désormais consacrée, et c'est surtout vrai en France, bien plus « des récupérateurs que des découvreurs de talents », et que ceux-ci se contentent trop souvent de contacter les écrivains repérés dans les listes des meilleures ventes ou lors de salons du livre.

Aussi, s'il est vrai que plusieurs maisons d'édition françaises croulent sous les manuscrits et sont menacées d'implosion, croire que l'existence des agents littéraires en France permettra de corriger la situation et favorisera la publication d'auteurs en quête d'éditeurs dans les prochaines années est illusoire et relève de la pensée magique, pour les raisons que nous venons d'énumérer.

Conclusion

En conclusion, si le recours en France à un agent littéraire se justifie souvent pour des auteurs déjà publiés qui ont acquis une certaine notoriété, en raison de la gestion de plus en plus complexe de certains contrats d'édition, des droits de traduction et des droits dérivés, cette pratique demeure plus que discutable pour des auteurs qui n'ont rien publié ou dont les livres s'écoulent à quelques milliers ou centaines d'exemplaires. Ces derniers auraient intérêt à s'assumer et à contacter les maisons d'édition ou, s'ils sont déjà publiés, à laisser l'éditeur ou le service des droits de leurs maisons d'édition, s'il existe, faire leur travail avant de songer à contacter un agent pour devoir ensuite lui verser (dans le cas très hypothétique où leurs manuscrits seraient publiés) une partie de leurs maigres droits d'auteur. Pour ces auteurs, un agent littéraire doit être le dernier et non le premier choix. Après tout, l'immense majorité des auteurs publiés dans ce pays ont dû un jour ou l'autre se frotter à la dure réalité et trouver un éditeur.

David Ferraro est romancier et journaliste pigiste.